

L'IREV propose depuis fin avril aux pilotes des contrats de ville des rencontres mensuelles dématérialisées qui permettent de partager les expériences et les situations vécues et réfléchir collectivement à l'adaptation de la politique de la ville à ce contexte inédit.

Lors des réunions de réseau organisées par l'IREV, les collectivités pilotes des contrats de ville (EPCI ou commune), les services de l'Etat (délégués du Préfet, mission politique de la ville en Préfecture ou DDCS, le SGAR pour la coordination régionale de la politique de la ville) et le Conseil régional Hauts-de-France ont pu partager un certain nombre de constats sur les effets de la crise dans les quartiers de la politique de la ville, en tirer de premiers enseignements et pistes de réflexions notamment concernant la mobilisation et l'animation du partenariat local et se projeter sur les mois à venir.

Les impacts de la crise sanitaire dans les quartiers des Hauts-de-France

La crise et les mesures de confinement sont un nouveau révélateur des inégalités sociales et économiques qui marquent les QPV. Impacts des conditions de vie et de logement (santé, précarité - urgence alimentaire), continuité ou rupture éducative, parentalité, activité économique et emploi (intérim, « petits boulots », commerces...), préservation du lien social et logiques de solidarité... sont quelques enjeux identifiés collectivement qui rejoignent les constats dressés à l'échelle nationale. La crise sanitaire a ainsi exacerbé les difficultés identifiées préalablement dans les quartiers, elle met en lumière un nombre accru de situations d'urgence ou jusque-là hors des radars (urgence alimentaire, non recours, basculement de situations fragiles et difficultés de maintenir les aides habituelles dans un 1^{er} temps).

Localement, la multiplicité des acteurs de la politique de la ville s'est mobilisée pour faire face aux difficultés. On retiendra que les premiers mobilisés se situent en premier lieu dans la proximité : CCAS, centres sociaux particulièrement mobilisés lorsqu'ils sont restés ouverts, médiateurs santé et atelier santé ville, éducateurs de prévention spécialisée (dont la capacité de mobilisation est contrastée suivant les consignes départementales ou locales) et bien sûr la multiplicité des associations de proximité et citoyens qui ont su s'organiser pour faire face aux multiples urgences.

La priorité des pilotes des contrats de ville a été le soutien aux porteurs de projet dans une démarche conjointe Etat - EPCI/communes pilotes et communes concernées :

- maintien du contact avec les acteurs locaux pour suivre leur situation et leur capacité de mobilisation ;
- appui sur les mesures permettant le versement des subventions sans délibération, le cadre proposé par l'Etat acceptant une flexibilité du calendrier a été très appréciée et sert de ligne conductrice commune pour ne pas fragiliser le tissu associatif local (EPCI, communes, conseil régional).

Quels premiers enseignements pour les prochains mois ?

La première priorité est à la préparation de l'été. En effet, en période de sortie de confinement, il faudra adapter l'accompagnement des populations avec des besoins sans doute renforcés par une présence accrue de population dans les quartiers (moindre départ en vacances en raison de la crise économique et sanitaire), **étudier la faisabilité de démultiplier les lieux pour limiter le nombre de personnes rassemblées** (sportifs, culturels, patrimoine...), **adapter les horaires et plages d'ouverture de structures de proximité parfois fermées l'été.**

Il s'agit notamment de limiter les impacts de la rupture scolaire liée au confinement et prévenir le décrochage en proposant des actions qui permettront aux habitants de retrouver du lien social, s'aérer l'esprit (renforcement de l'accueil et de l'animation dans cette période, travail en proximité, repérage des besoins pour la rentrée, organisation de tournois sportifs, d'ouverture culturelle, de découverte du territoire etc.) mais aussi prévenir les effets du désœuvrement. A cette fin, il apparaît important de garantir une offre suffisante d'activités malgré les incertitudes concernant la situation

sanitaire qui inciteraient les porteurs de projet à s'appuyer sur la souplesse proposée par les institutions pour reporter leurs actions à l'automne ou début 2021. **La mobilisation générale et la coordination inter-institutionnelle seront essentielles pour garantir le déploiement d'une offre suffisante dans l'ensemble des QPV des Hauts-de-France prenant appui sur les mesures proposées par l'Etat (vacances apprenantes, mobilisation de l'ensemble des dispositifs et programmes de la politique de la ville dans le cadre d'un plan "quartier d'été" dont les contours seront précisés début juin), les moyens du Conseil Régional Hauts-de-France (Nos Quartiers d'été, soutien aux initiatives dans le cadre des contrats de ville), sans oublier les nombreux partenaires des contrats de ville (CAF, Départements notamment).**

La programmation des contrats de ville de 2020 s'en trouvera nécessairement bousculée, avec des impacts potentiels sur la programmation 2021, initialement conçue pour répondre aux enjeux déterminés dans le cadre du renouvellement des contrats de ville (protocoles d'engagement renforcés et réciproques) et pour laquelle de nouvelles actions étaient attendues.

De vastes défis que les acteurs de la politique de la ville des Hauts-de-France relèvent avec agilité et détermination pour garantir la mobilisation collective aux différentes échelles des territoires et des institutions.

- [Retrouvez plus d'informations, d'actualités et de ressources dans notre dossier de veille dédié à la gestion de crise Accès](#) [1]

Dates: Vendredi 29 mai 2020 - 08:15

URL de la source (modifié le 07/03/2021 - 22:16): <https://irev.fr/thematiques/politique-de-la-ville-dsu/animation-du-reseau-chefs-de-projet-politique-de-la/reseau-1>

Liens

[1] <http://www.irev.fr/thematiques/veille-covid-19-des-informations-et-ressources-regulierement-mises-jour>